



PRIÈRE

DIX HEURES

M. le *premier ministre* SELINGER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu René TOUPIN, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* SELINGER, M. GERRARD, M. le *ministre* ASHTON, M. PEDERSEN, M. le *ministre* CHOMIAK MM. STRUTHERS et JHA, M^{mes} ALLAN et HOWARD, M^{me} la *ministre* BRAUN ainsi que MM. GOERTZEN et ALTEMEYER interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la première lecture du projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS dépose le rapport annuel de la Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale (Tout le monde à bord) pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015.
(Document parlementaire n° 1)

M. CHOMIAK, *ministre des Ressources minières*, fait une déclaration au sujet du Jour commémoratif de la famine et du génocide ukrainiens (Holodomor) qui a lieu le quatrième samedi de novembre.

M. SCHULER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} ALLAN, M. HELWER, M^{me} MELNICK ainsi que MM. WISHART et WIEBE font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire, de conserver l'excellent programme actuel et de financer de véritables services d'analyse appliquée du comportement offerts aux individus atteints de troubles du spectre de l'autisme jusqu'à l'âge de 21 ans. (A. Grumbo, P. Johnson, D. Grumbo et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire, de conserver l'excellent programme actuel et de financer de véritables services d'analyse appliquée du comportement offerts aux individus atteints de troubles du spectre de l'autisme jusqu'à l'âge de 21 ans. (S. Babiuk, G. McLean, C. Krawendark et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire, de conserver l'excellent programme actuel et de financer de véritables services d'analyse appliquée du comportement offerts aux individus atteints de troubles du spectre de l'autisme jusqu'à l'âge de 21 ans. (J. Braun, J. Klassen, Y. Neustaeter et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres des Services à la famille, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Santé envisagent d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (A. Grumbo, P. Johnson, D. Grumbo et autres)

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le manque de transparence dans le choix du trajet de la ligne de transport d'énergie Manitoba-Minnesota sera examinée le jeudi 3 décembre 2015.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} LATHLIN voulant que soit présentée à la lieutenant-gouverneure l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la cinquième session de la quarantième législature du Manitoba.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. PALLISTER voulant que la motion principale soit amendée par adjonction, à la fin, de ce qui suit :

Cependant, l'Assemblée déplore :

- a) que le gouvernement provincial ait refusé d'écouter les Manitobains et les Manitobaines qui en ont assez des promesses non tenues, notamment celles d'équilibrer le budget d'ici 2014 sans augmenter les taxes et les impôts, de respecter le droit de voter sur les augmentations de taxes et d'impôts et de reconnaître que les Manitobains et les Manitobaines désirent un changement pour le mieux;
- b) qu'il n'ait pas compris que la population manitobaine paie davantage et reçoit moins étant donné qu'une famille à Winnipeg doit payer plus de 3 200 \$ en taxes et impôts provinciaux supplémentaires qu'une famille moyenne comparable habitant à Regina et que, malgré cela, les services de première ligne, comme dans le domaine de la santé et de l'éducation, arrivent au dernier rang à l'échelon national;
- c) qu'il n'ait pas reconnu que la dette provinciale a doublé depuis 2008 en raison de l'autopromotion et des dépenses publiques excessives, forçant ainsi la population de la province à payer plus de 800 000 000 \$ en frais d'intérêt sur la dette, ce qui met en danger l'avenir du Manitoba puisque cet argent ne peut pas être investi dans la protection des services de première ligne, la réduction des temps d'attente pour recevoir des soins médicaux ou l'amélioration des résultats scolaires de nos enfants,

et que le gouvernement provincial ait par conséquent, et en raison de ses nombreux autres échecs, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

MM. GOERTZEN, ALTEMEYER et GERRARD, M^{me} la ministre WIGHT, M. EICHLER ainsi que M. le premier ministre SELINGER interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

POUR

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GOERTZEN
GRAYDON
HELWER

MARTIN
MITCHELSON
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
WISHART..... 18

CONTRE

ALLAN
ALLUM
ALTEMEYER
ASHTON
BLADY
BRAUN
CALDWELL
CHIEF
CHOMIAK
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
GERRARD
HOWARD
IRVIN-ROSS
JHA

KOSTYSHYN
LATHLIN
LEMIEUX
MACKINTOSH
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MELNICK
NEVAKSHONOFF
RONDEAU
SARAN
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WIEBE
WIGHT 32

La motion principale, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLAN
ALLUM
ALTEMEYER
ASHTON
BLADY
BRAUN
CALDWELL
CHIEF
CHOMIAK
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
HOWARD
IRVIN-ROSS
JHA
KOSTYSHYN

LATHLIN
LEMIEUX
MACKINTOSH
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MELNICK
NEVAKSHONOFF
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WIEBE
WIGHT 32

CONTRE

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GOERTZEN
GERRARD
GRAYDON
HELWER

MARTIN
MITCHELSON
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
WISHART..... 19

La séance est levée à 16 h 38, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl Reid